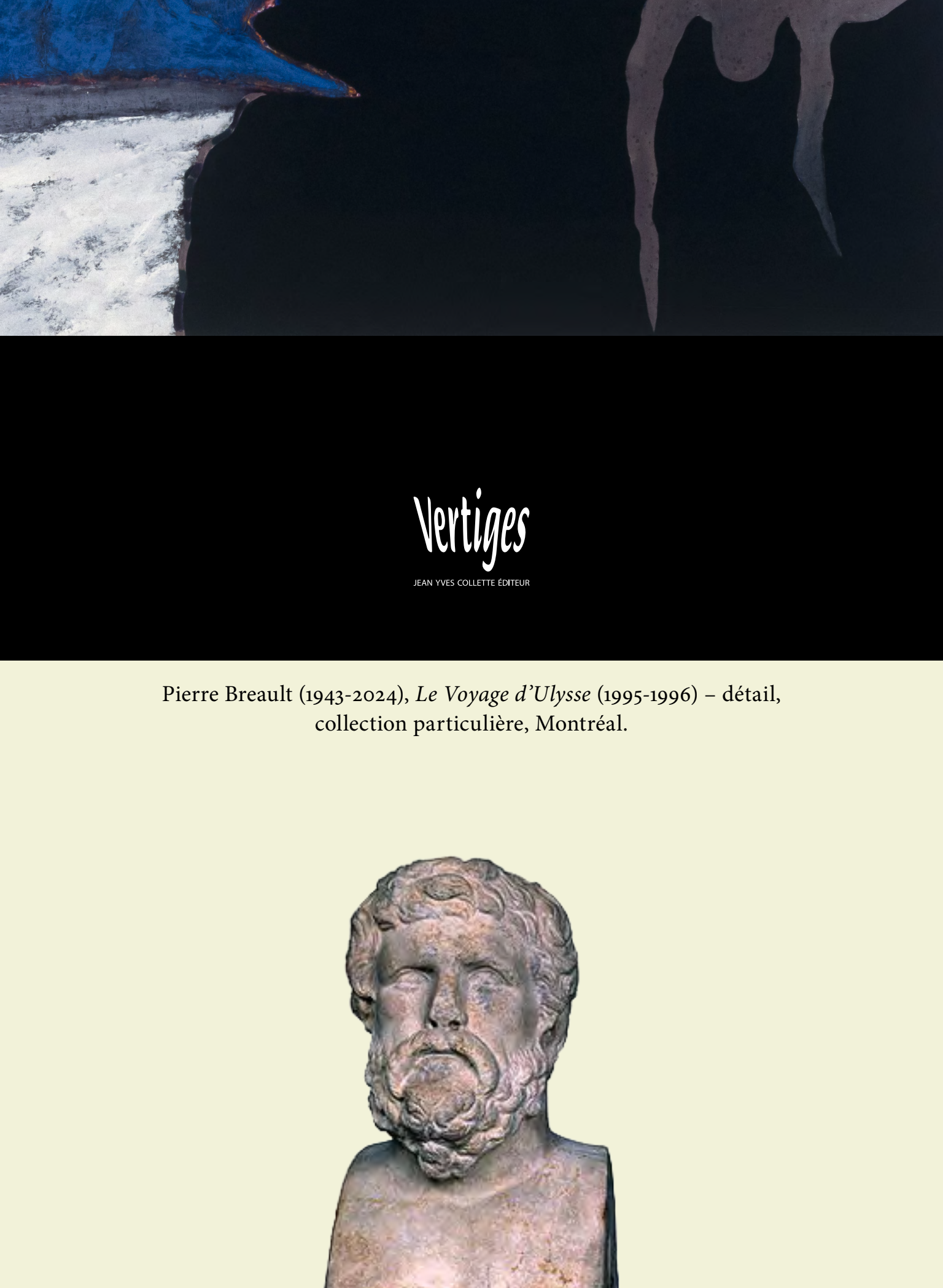
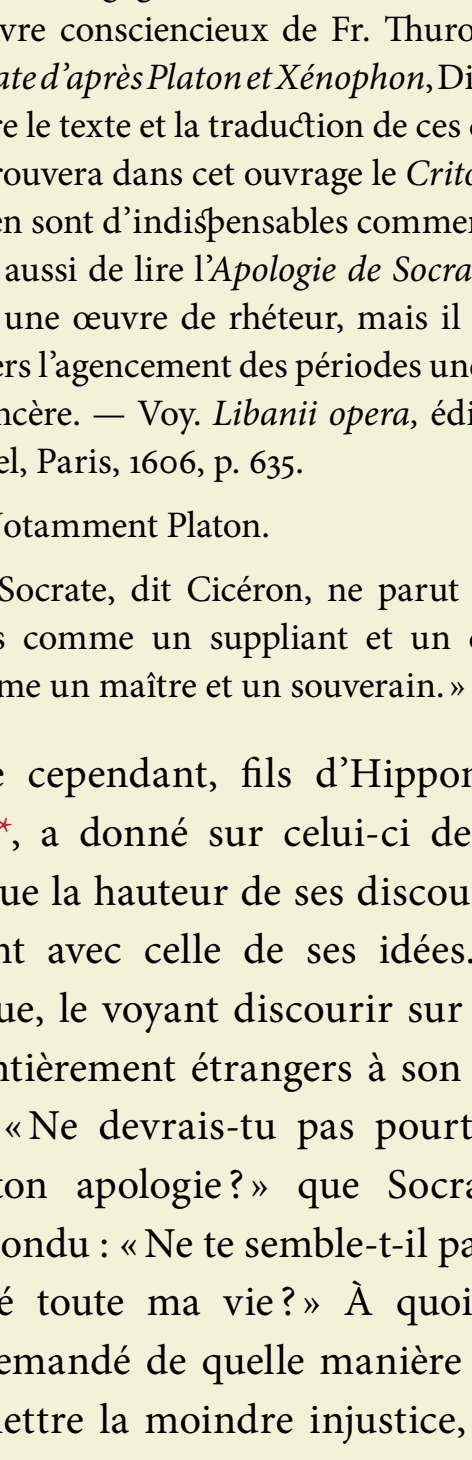


Apologie de Socrate



Vertiges
ANIMÉES COUVERTES COUVERTES

Pierre Breault (1943-2024), *Le Voyage d'Ulysse* (1995-1996) – détail, collection particulière, Montréal.



Xénophon (vers 426 ou 430 – vers 355).

APOLOGIE DE SOCRATE*

I

Pourquoi Socrate ne voulait pas faire son apologie

Parmi les faits qui concernent Socrate, il en est un qui me parut digne d'être transmis à la mémoire : c'est, lorsqu'il eut été mis en jugement, sa détermination au sujet de son apologie et de sa mort. D'autres, il est vrai**, ont écrit sur ce fait, et tous ont bien rendu la noble fierté de son langage***, ce qui prouve qu'en cette circonstance Socrate était bien ainsi. Mais comment dès lors Socrate parla convaincu que pour lui la mort était préférable, c'est ce qu'ils n'ont point fait voir clairement; de sorte qu'il y a quelque déraison dans la hauteur de ses paroles.

* Nous engageons les lecteurs studieux à recourir au livre consciencieux de Fr. Thurot : *Apologie de Socrate d'après Platon et Xénophon*, Didot, Paris, 1806. Outre le texte et la traduction de ces deux apologies, on trouvera dans cet ouvrage le *Criton* et le *Phédon*, qui en sont d'indispensables commentaires. On fera bien aussi de lire l'*Apologie de Socrate* de Libanius; c'est une œuvre de rhéteur, mais il perce parfois à travers l'agencement des périodes une émotion vraie et sincère. — Voy. *Libanii opera*, édition de Claude Morel, Paris, 1606, p. 635.

** Notamment Platon.

*** « Socrate, dit Cicéron, ne parut pas devant ses juges comme un suppliant et un coupable, mais comme un maître et un souverain. »

Hermogène cependant, fils d'Hipponicus et ami de Socrate*, a donné sur celui-ci des détails qui montrent que la hauteur de ses discours s'accordait parfaitement avec celle de ses idées. En effet, il racontait que, le voyant discourir sur toutes sortes de sujets entièrement étrangers à son procès, il lui avait dit : « Ne devrais-tu pas pourtant, Socrate, songer à ton apologie? » — que Socrate lui avait répondu : « Ne te souviens-tu pas que je m'en suis occupé toute ma vie? » À quoi Hermogène lui ayant demandé de quelle manière : « En vivant sans commettre la moindre injustice, ce qui est, à mes yeux, le plus beau moyen de me préparer une défense. » Hermogène lui ayant dit encore : « Ne vois-tu pas que les tribunaux d'Athènes, choqués par la défense, ont souvent fait périr des innocents, et souvent absous des coupables dont le langage avait ému leur pitié ou flatté leurs oreilles? — Mais, par Jupiter! dit Socrate, deux fois déjà j'ai essayé de préparer une apologie, et mon dévouement s'est opposé** ». Alors Hermogène lui ayant dit que son langage était étonnant : « Pourquoi t'étonner, avait répondu Socrate, si la divinité juge qu'il est plus avantageux pour moi de quitter la vie de ce moment même? Ne sais-tu pas que jusqu'à présent il n'y a pas d'homme à qui je le cède pour avoir mieux vécu? Car je sens bien, ce qui est la pensée la plus douce, que j'ai vécu toute ma vie dans la piété et dans la justice; en sorte qu'éprouvant une vive admiration pour moi-même, j'ai trouvé que tous ceux qui étaient en commerce avec moi avaient la même opinion sur mon compte. Mais à présent, si j'avance en âge, je sais qu'il faudra nécessairement payer mon tribut à la vieillesse; ma vue s'affaiblira, j'entendrai moins bien, mon intelligence baissera et j'oublierai plus vite ce que j'aurai appris. Si je m'aperçois de cette perte de mes facultés, et que je me déplaie à moi-même, comment pourrai-je encore trouver du plaisir à vivre? Peut-être, continua-t-il, est-ce par bienveillance que le dieu m'accorde, comme don spécial, de terminer ma vie non-seulement à l'époque la plus convenable, mais de la manière la moins pénible. Car si je suis condamné aujourd'hui, il est certain qu'il me sera permis de la finir par l'espèce de mort que les hommes qui se sont occupés de cette question estiment la plus facile, celle qui gêne le moins les amis et leur cause le plus de regrets du mort. En effet, lorsqu'on ne laisse aucune image pénible et désagréable dans l'esprit des assistants, quand on s'éteint le corps plein de santé et l'âme tout entière à la tendresse, comment ne serait-on pas un objet de regrets? »

* Sur Hermogène, voy. *Mém.*, II, x, et IV, VIII.

** Cf. Platon, *Apolog.*, XXXI.

« C'est donc avec raison que les dieux m'ont détourné de la préparation de mon discours, quand vous croyiez tous que je devais par tous les moyens chercher des échappatoires : car, si je l'avais fait, il est certain que j'aurais dû me résoudre, au lieu d'en finir dès ce moment avec la vie, à mourir tourmenté par des maladies ou par la vieillesse sur laquelle viennent fondre toutes les infirmités*, et cela sans aucun adoucissement. Par Jupiter! Hermogène, je n'y songerai même pas; mais si, en exposant librement tous les avantages que je crois tenir des dieux et des hommes, ainsi que l'opinion que j'ai de moi-même, je dois offenser les juges, j'aimerais mieux mourir que de mendier servilement la vie et de me faire octroyer une existence beaucoup plus affreuse que la mort. »

* Horace a dit de même : « *Multa senem circumveniunt incommoda* », *Art poétiq.*, v. 169.

II

Réfutation des accusations de Mélétus — Socrate démontre son innocence et l'impiété de ses accusateurs

C'est d'après cette résolution, selon Hermogène, que, quand ses ennemis l'accusèrent de ne point reconnaître les dieux de l'État, d'introduire des extravagances démoniaques et de corrompre les jeunes gens*, il s'avança et dit : « Ce qui tout d'abord, citoyens, m'a surpris dans l'accusation de Mélétus, c'est le grief sur lequel il établit que je ne reconnais pas les dieux de l'État : tout le monde indistinctement m'a pu voir sacrifier dans les fêtes solennelles et sur les autels publics, et Mélétus lui-même, s'il l'a voulu. Maintenant, comment prétendre que j'introduis des extravagances démoniaques, quand je dis que la voix d'un dieu se fait entendre à moi pour m'indiquer ce que je dois faire? Car ceux qui tirent des hommes se laissent évidemment influencer par des voix. Personne ne peut nier que le tonnerre ne soit une voix, et même le plus grand de tous les augures. N'est-ce pas enfin par la voix que la prêtresse de Pytho, sur le trépied, manifeste la volonté du dieu? Or, que ce dieu ait la connaissance de l'avenir et qu'il le révèle à qui il veut, voilà ce que je dis et ce que tous disent et pensent avec moi. Seulement ils appellent cela des augures, des voix, des symboles, des présages, et moi je l'appelle démon; et je crois, par cette dénomination, user d'un langage plus vrai et plus pieux que ceux qui attribuent aux oiseaux la puissance des dieux. Et la preuve que je ne mens point contre la divinité, la voici : toutes les fois que j'ai annoncé à bon nombre de mes amis les desseins du dieu, jamais je n'ai été pris en délit de mensonge. »

* Cf. Platon, *Apolog.*, III et XI.

En entendant ces mots, les juges murmurèrent, les uns n'accordant aucune confiance à ce qu'il disait, les autres jaloux des préférences que les dieux lui accordaient. Socrate continua : « Eh bien donc apprenez encore autre chose, afin que ceux qui le désirent aient un motif de plus pour ne pas croire à la faveur dont les divinités m'ont honoré. Un jour que Chéréphon interrogeait sur moi l'oracle de Delphes, en présence de beaucoup de personnes, Apollon répondit qu'il n'y avait pas un homme plus sensé, plus indépendant, plus juste et plus sage que moi* ». »

* Cf. Platon, *Apolog.*, V et suivants.

À ces mots, les juges, ainsi qu'on devait s'y attendre, firent entendre un plus grand murmure; Socrate reprit :

« Cependant, citoyens, le dieu s'est exprimé dans ses oracles, au sujet de Lycurgue, le législateur des Lacédémoniens, dans des termes plus magnifiques que pour moi. On dit, en effet, qu'au moment où Lycurgue entra dans le temple, il lui dit : « Je ne sais si je dois t'appeler un dieu ou un homme. » Moi, l'oracle ne m'a pas comparé à un dieu, mais il a dit que je l'emporte de beaucoup sur les autres hommes. Quant à vous, n'en croyez point trop légèrement le dieu, mais pesez bien chacune de ses paroles. Connaissez-vous un homme qui soit moins que moi asservi aux appétits du corps; un homme plus indépendant, moi qui ne reçois de personne ni don, ni salaire? Et qui donc pourriez-vous raisonnablement considérer comme plus juste qu'un homme qui s'est accommodé à sa fortune présente, au point de n'avoir jamais besoin de ce qui est aux autres? Pour la sagesse, comment pourrait-on équitablement en placer un autre au-dessus de moi, qui, du moment où j'ai commencé à comprendre la langue humaine, n'ai jamais cessé de rechercher et d'apprendre tout ce que je pouvais de bien? »

« La preuve que mes travaux n'ont pas été stériles, ne vous paraît-elle pas évidente dans la préférence émanée qu'un grand nombre de citoyens et de étrangers, épris de la vertu, mettent à se rendre auprès de moi? Quel est, en outre, dirons-nous, le motif pour lequel tant de gens, qui savent que je suis trop pauvre pour rendre, désirent cependant m'envoyer quelque présent? Et, tandis que personne ne peut dire que je lui ai demandé un service, d'où vient que tant de gens avouent qu'ils me doivent de la reconnaissance? Comment, lors du siège de la ville*, les autres citoyens gémissaient-ils de leur misère, tandis que je vécut sans plus de privations qu'au moment où la ville était le plus prospère? Comment, lorsque les autres achètent à grands frais, au marché, les objets de leurs jouissances, me procuré-je, sans rien dépenser, les jouissances de l'âme, qui sont plus pures que les leurs? Si, dans ce que je viens de dire de moi, personne ne peut me convaincre de mensonge, comment n'aurais-je pas des droits légitimes à l'approbation des dieux et des hommes? »

* Quand Lysandre tenait Athènes, assiégée après la bataille d'Ægospotamos.

« Et cependant tu dis, Mélétus, qu'en agissant ainsi je corromps la jeunesse? Mais nous savons sans doute en quoi consiste cette corruption. Or, dis-moi si tu en connais un seul que j'aie rendu de pieux, impie; de modéré, violent; de réservé, prodigue; ou bien encore qui soit devenu de sobre, adonné au vin; de travailleur, paresseux, ou esclave de toute autre mauvaise passion? — Oui certes, par Jupiter, dit Mélétus, j'en connais que tu as séduits, au point de l'accorder plus de confiance qu'à leurs parents mêmes! — J'en conviens, reprit Socrate, en ce qui regarde leur instruction; car ils savent que j'ai profondément médité ce sujet. Mais, quand il s'agit de la santé, les hommes ont plus de confiance aux médecins qu'à leurs parents : dans les assemblées, tous les Athéniens, généralement, s'en rapportent plus volontiers à ceux qui parlent avec plus de sagesse qu'à ceux qui leur sont niens de la langue du sang. En effet, ne choisissez-vous pas pour stratèges, de préférence à vos pères et à vos frères, et, par Jupiter! de préférence à vous-mêmes, ceux que vous savez les plus expérimentés dans l'art de la guerre? — C'est l'usage, Socrate répond Mélétus, et cet usage a son utilité. — Eh bien donc, répliqua Socrate, ne doit-il pas te sembler étrange que, dans toutes les autres actions, les meilleurs soient considérés non-seulement comme égaux, mais comme supérieurs aux autres, et que moi, à cause de la supériorité que certains m'accordent en ce qui touche au plus grand bien des hommes, l'instruction, je sois chargé par toi d'une accusation capitale? »

Il est à croire que Socrate lui-même et ceux de ses amis qui parlèrent pour sa défense* dirent encore beaucoup d'autres choses; mais je ne me suis point attaché à rapporter tous les détails du procès; il m'a suffi de faire voir que Socrate avait attaché la plus grande importance à démontrer qu'il n'avait jamais été impie envers les dieux, ni injuste envers les hommes; mais qu'il ne pensait pas devoir s'abaisser à des supplications pour échapper à la mort, qu'au contraire il était persuadé dès lors que le temps était venu de mourir. Ces sentiments éclatèrent davantage, quand la condamnation eut été prononcée. Car d'abord, étant invité à fixer lui-même le taux de l'amende, il ne voulut pas le fixer, et ne le permit point à ses amis. Mais il leur dit qu'en le fixant ce serait s'avouer coupable**. Ensuite, lorsque ses amis voulaient le dérober à la mort***, il refusa, et leur demanda, en plaisantant, s'ils connaissaient hors de l'Attique quelque place inaccessible à la mort. Enfin, lorsque la sentence eut été prononcée, il dit : « Assurément, citoyens, ceux qui ont prouvé aux témoins à se parjurer en portant contre moi un faux témoignage, et ceux qui se sont laissés suborner doivent, de toute nécessité, se sentir coupables d'une grande impiété et d'une grande injustice. »

* On ne sait pas au juste quels sont ceux des disciples qui parlèrent pour lui. Diogène de Laërte raconte d'après Justin de Tibériade que, pendant qu'on plaidait la cause de Socrate, Platon se présenta à la tribune et dit : « Athéniens, je suis le plus jeune de ceux qui sont montés à cette tribune »; mais que les juges lui crièrent : « Dis plutôt : descendus. » C'était lui dire : « Descends! »

** Cf. Cicéron, *De l'orat.*, I, LIV.

*** C'est le sujet du *Criton*, I, LXXI.

Mais moi, pourquoi me croirais-je au dessous de ce que j'étais avant ma condamnation, puisque je n'ai été convaincu d'avoir rien fait de ce dont on m'accuse? Jamais je n'ai offert de sacrifices à d'autres divinités qu'à Jupiter, à Junon, et aux autres dieux; jamais je n'ai juré que par eux; jamais je n'en ai nommé d'autres. Quant aux jeunes gens, était-ce les corrompre que de les accoutumer à la patience et à la frugalité? Et pour ce qui est de ces actions, contre lesquelles la loi prononce la mort, à savoir la vente des hommes libres, la trahison envers la patrie, nus accusateurs eux-mêmes n'osent pas dire que j'aie rien fait de pareil. En sorte que je me demande avec surprise où vous avez pu trouver chez moi quelque action qui méritât la mort. Aussi, comme je subis une mort injuste, ne dois-je pas avoir pour moi moins d'estime : car la honte ne retombe point sur moi, mais sur ceux qui m'ont condamné. Je trouve d'ailleurs une consolation dans Palamède, qui est mort presque comme moi*. Aujourd'hui même encore il est chanté dans des hymnes plus magnifiques qu'Ulysse qui le fit périr injustement. Je suis sûr que l'avenir aussi bien que le passé me rendront ce témoignage, que jamais je n'ai fait de tort à personne, ni jamais rendu personne plus vieux, tandis que je rendais service à ceux qui conversaient avec moi, en leur enseignant sans rétribution tout ce que je pouvais de bien. » Après avoir ainsi parlé, il sortit sans que rien en lui démentit son langage; ses yeux, son attitude, sa démarche, conservant la même sérénité**.

* Cf. Platon, *Apolog.*, XXXII.

** C'est l'attitude qu'Horace prête à Régulus retournant à Carthage. Voy. Horace, ode v du livre III, v. 41 et suivants.

III

Socrate console ses amis : son mot plaisant à Apollodore; sa prédiction relative au fils d'Anytus

Comme il s'aperçut que ceux qui l'accompagnaient fondaient en larmes : « Qu'est-ce donc? leur dit-il; c'est à présent que vous pleurez? Ne saviez-vous pas depuis longtemps qu'au moment même de ma naissance la nature avait prononcé l'arrêt de ma mort*? Et cependant, si je mourais avant l'âge, entouré de toutes les jouissances, il est certain que ce serait un motif d'affliction pour moi et pour ceux qui m'aiment**; mais si je termine ma carrière quand je n'ai plus que des maux à attendre, ce doit être un sujet de joie pour vous tous. »

* Cf. Montaigne, *Essais*, I, XIX. « C'est la condition de votre création, c'est une partie de vous que la mort : vous vous fuyez vous-mêmes. Ce n'est que vous être, que vous jouissez, est également party à la mort et à la vie. Le premier jour de votre naissance vous achemine à mourir comme à vivre... » Et plus haut : « À celui qui disoit à Socrates : « Les Athéniens t'ont condamné à la mort. — Et nature, euh, » répondit-il. »

** Cf. le discours de Germanicus mourant à ses amis dans Tacite, *Annal.*, II, LXXI.

Il y avait là un certain Apollodore*, extrêmement affectonné à Socrate, homme simple du reste, qui lui dit :

* On peut ajouter au témoignage de Xénophon, sur l'attachement de cet Apollodore pour Socrate celui de Platon (*Phédon*, § 2 et 66) et celui de Plutarque dans la vie de Caton d'Utique, § 10.

« C'est pour moi, Socrate, une chose tout à fait insupportable de te voir mourir injustement. » Alors Socrate, dit-on, lui passant légèrement la main sur la tête :

« Mais toi, mon cher Apollodore, aimerais-tu donc mieux me voir mourir justement qu'injustement*? » Et en même temps il se mit à sourire.

* Diogène de Laërte, dans la vie de Socrate, rapporte que ce fut à Xanthippe, sa femme, et non pas à Apollodore, que le philosophe adressa ces paroles. Ce témoignage est confirmé par Valère Maxime et par Tertullien.

On raconte encore qu'il dit en voyant passer Anytus :

« Oui, cet homme est bien fier : il croit avoir fait quelque chose de grand et de beau en me tuant, parce que je lui dis un jour que, puisqu'il était élevé aux premières dignités de la république, il ne convenait pas qu'il fit élever son fils dans le métier

de tanneur. Le misérable, continua Socrate, il semble ignorer que celui de nous deux qui n'a cessé toute sa vie de faire des actions utiles et honnêtes, est véritablement le vainqueur. Au reste, ajouta-t-il, puisque Homère attribue à quelques-uns de ses héros, au moment de leur mort, une connaissance anticipée de l'avenir*, et moi aussi je veux vous faire une prédiction. Je me suis trouvé jadis quelques instants avec le fils d'Anytus, et il me parut avoir une âme qui ne manque pas d'énergie. Je prédis, en conséquence, que la condition servile où son père l'a placé, il n'y restera point ; mais que, faute d'un guide éclairé, il tombera dans quelque passion honteuse et roulera bien loin dans la perversité. » En parlant ainsi, Socrate ne se trompa point. Le jeune homme s'étant adonné au vin, ne cessa de boire ni jour, ni nuit, et devint enfin incapable de rien faire d'utile à l'État, à ses amis et à lui-même. Quant à Anytus, la mauvaise éducation de son fils et sa propre ignorance ont rendu, maintenant même qu'il n'est plus, son souvenir odieux.

* Allusion à deux passages de l'*Illiade*, l'un, chant XVI, v. 851, où Patrocle, sur le point de mourir, annonce à Hector qu'il périra lui-même sous les coups d'Achille ; et l'autre, chant XXII, v. 358, où Hector, au moment d'être tué par Achille, prédit à ce héros que lui-même mourra de la main de Paris.

IV

Socrate, en parlant fièrement à ses juges, s'est montré plein de sagesse et de courage

Socrate, il est vrai, en parlant de lui avec tant de fierté devant le tribunal, souleva la jalousie, et fit que les juges furent plus disposés à le condamner. Mais pour moi, je trouve que les dieux lui ont accordé une heureuse destinée. Il a laissé de la vie la part la plus pénible, et obtenu le genre de mort le moins douloureux. Il fit bien voir, du reste, la force de son âme. Car quand il eut reconnu qu'il lui était plus avantageux de mourir que de vivre encore, de même qu'il n'avait jamais reculé devant les autres biens, il ne faiblit point devant la mort, mais ce fut avec sérénité qu'il la reçut et la subit. Aussi, quand je réfléchis à la sagesse et à la grandeur d'âme de cet homme, je ne puis m'empêcher d'en rappeler le souvenir, et de joindre à ce souvenir mes éloges. Et s'il existe parmi les hommes épris de la vertu quelqu'un qui ait vécu avec un homme plus utile que Socrate, je le regarde comme le plus fortuné des hommes.

Apologie de Socrate,

de Xénophon (vers -430 – vers -355)

a été traduit du grec ancien par Eugène Talbot
et publié par la maison Hachette,
à Paris, en 1859.

ISBN : 978-2-89854-684-6

Dépôt légal : BAnQ, troisième trimestre 2025

© Vertiges éditeur, 2025

– 2 685^e lecturriel –

Lecturiels

www.lecturiels.org